ECONOMIE Forêt privée

La filière bois ne connaît pas la crise !

La coopérative et le syndicat lozériens de la Forêt Privée veulent sensibiliser les propriétaires forestiers pour répondre à la demande des transformateurs du bois

« *Le marché du bois est porteur. On n'est pas confronté comme d'autres domaines à la crise. Le bois s'écoule bien. Pour preuve, il y a une demande supérieure à l'offre*, témoigne Jean-Pierre Lafont, le président du syndicat lozérien de la Forêt Privée, *Il y a un gros développement des utilisations du bois pour l'énergie, la papeterie, et la scierie* ». Une filière qui se porte donc bien mais qui aurait sérieusement besoin d'être alimentée en bois, si elle ne veut pas se consumer ! « *Les scieurs de notre territoire s'inquiètent de la disponibilité des bois* », ajoute Alexis Bonnal, le président de la coopérative lozérienne et gardoise de la Forêt Privée. Une question qui a fait partie des sujets abordés lors de l'Assemblée générale que syndicat et coopérative avait organisé le 6 juillet dernier à Marvejols.

Et pourtant la capacité est bien là, comme nous l'explique Jean-Pierre Lafont : « *Sur un accroissement de 1 million 300 000 m3 de bois par an dans les forêts lozériennes, seule la moitié est récoltée au total* ». Et ajoute-t-il, « *Il y a des propriétaires qui pourraient mettre en vente du bois, mais qui ne le font pas* »

Mais alors comment l'expliquer ? Pour le président du syndicat lozérien de la forêt privée, il n'y a pas de tradition forestière en Lozère : « *C'est une forêt jeune, née après l'exode rurale. Beaucoup de propriétaires n'ont pas conscience de leur statut de sylviculteur, ils ne se rendent pas compte qu'ils ont des "usines" qui produisent du bois* ».

SENSIBILISER ET DÉFENDRE LES PROPRIÉTAIRES

Pour satisfaire la demande de bois, syndicat et coopérative misent d'abord sur la sensibilisation des propriétaires. « *L'assemblée générale est l'occasion de réunir toute la famille des forestiers et de les inciter à cultiver leur forêt* » explique Alexis Bonnal, le président de la coopérative de la Forêt Privée. « *On veut leur faire prendre conscience des travaux essentiels à faire, comme les coupes d'éclaircies pour améliorer la qualité et augmenter la production* », renchérit Jean-Pierre Lafont. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les actions menées par le syndicat et la coopérative pour défendre les intérêts des propriétaires. Première difficulté : le reboisement, « *on a de forte crainte qu'il n'y ait plus d'aides au reboisement dans le programme de développement rural qui se met en place en ce moment*, explique Jean-Pierre Lafont, *on essaye d'en obtenir, si on ne reboise pas aujourd'hui dans les 30 à 40 ans, le bois manquera* ». Pour compenser cette carence, le président du syndicat lozérien de la Forêt Privée a évoqué, lors de l'Assemblée générale, l'émergence de nouveaux types de financements. Des apports provenant de sociétés privées souhaitant compenser leurs émissions de carbone ou améliorer leur image. Tout en indiquant que ces financements risqueraient de n'être que ponctuels. Syndicat et coopérative ont également dit leur vigilance sur la question du défrichement et de la desserte forestière. Sur ce dernier point, ils ont salué le travail du Conseil départemental. Même si beaucoup reste encore à faire : 114 points noirs ont été identifiés.

SIGNATURE DE CONTRATS

Autre élément de réponse mise en place pour satisfaire la demande : le développement de contrats d'approvisionnements. « *On s'engage à fournir aux transformateurs un certain nombre d'unités de bois par an* », explique Alexis Bonnal, le président de la coopérative lozérienne et gardoise de la Forêt privée. C'est ce qui a été fait lors de l'Assemblée générale le 6 juillet dernier : la coopérative a signé un contrat avec le Pôle bois de Marvejols, s'engageant à lui fournir 2000 unités par an pendant trois ans. Une bonne nouvelle pour cette filière bois qui emploie en Lozère 2000 personnes et qui visiblement ne veut pas s'arrêter en si bon chemin puisque plusieurs scieries se modernisent et qu'il y aurait un projet d'en ouvrir une à Mende. Et Jean-Pierre Lafont, de conclure : « *Les industriels ont confiance en la filière bois* ».

Éléonore Veillas

La Forêt Privée

Le Syndicat lozérien de la Forêt privée a un rôle de représentation et de défense des intérêts des propriétaires lozériens. Une structure qui existe depuis plus de 50 ans. Elle compte 400 adhérents en Lozère. Le syndicat va progressivement changer de nom et s'appeler FRANSYLVA Lozère.

La Coopérative de la Forêt privée lozérienne et gardoise. Fondée en 1985, elle est un outil technique et économique au service des propriétaires forestiers : mise en place de travaux et commercialisation... Elle compte 2300 adhérents et couvre 47 000 hectares.